



APPEL D'OFFRES DE SOUS-TRAITANCE N° 010/CHK/2026

LOCATION DE POMPES D'ASSECHEMENT

1. OBJET

Le présent appel d'offres s'inscrit dans le cadre du projet minier de DIANDA couvert par les PE 529 et 2350, initié par CHEMAF SA. Les contractants qualifiés et expérimentés sont invités à soumettre des offres pour la location de pompes d'assèchement destinées aux opérations minières de Dianda.

2. DÉTAILS DU PROJET

- **Projet :** Location de pompes d'assèchement
- **Lieu d'exécution :** Dianda, Province de Lualaba en République Démocratique du Congo
- **Durée du contrat :** 3 mois
- **Capacité des pompes:** 500–800 m³/h
- **Hauteur des refoulement :** 120 mètres

3. ETENDUE DES TRAVAUX

Le contractant retenu sera responsable des éléments suivants :

- Fourniture et installation de pompes d'assèchement d'une capacité de **500 à 800 m³/h.** et une hauteur de refoulement de **120 mètres** ;
- Fourniture de tous les accessoires nécessaires, notamment les canalisations, les flexibles, les vannes, les raccords et les panneaux de commande, pour un fonctionnement fiable ;
- Déploiement des opérateurs qualifiés et du personnel de maintenance pendant toute la durée du contrat ;
- Réalisation de la maintenance préventive et corrective pour assurer une disponibilité continue des pompes ;



- Mobilisation, mise en service, exploitation, démobilisation et retrait de l'équipement à la fin du contrat.

4. EXIGENCES RELATIVES AUX CONTRACTANTS

Les contractants intéressés doivent démontrer :

- Une expérience avérée dans les opérations d'assèchement des mines ;
- La disponibilité de pompes d'assèchement bien entretenues répondant aux besoins spécifiés en capacité et en hauteur ;
- Un personnel technique qualifié pour l'exploitation et la maintenance ;
- Un engagement ferme envers les normes de santé, sécurité et environnement (HSE) ;
- La capacité de mobiliser le matériel dans les délais impartis.

5. PORTÉE DE CLIENT

Le carburant diesel sera fourni par CHEMAF SA

6. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Conformément à la législation congolaise en vigueur, seuls les sous-traitants répondant aux critères suivants sont autorisés à postuler :

- Être une entreprise à capitaux majoritairement congolais (conformément à la Loi 17/001) ;
- Être enregistré et agréé par l'ARSP;
- Fournir la preuve d'existence juridique et être en règle avec l'administration fiscale et sociale (RCCM, ID Nat, Numéro Impôt, Quitus Fiscal, Certificat d'Affiliation CNSS, Statuts, Certificat d'Immatriculation INPP, Arrêté Ministériel, Convention Médicale, etc.).



7. DEPOT DES DOSSIERS

Les contractants qualifiés sont invités à soumettre leurs propositions techniques et commerciales conformément aux exigences de l'appel d'offres. Un dossier d'appel d'offres détaillé, comprenant les spécifications techniques et les instructions de soumission, sera fourni aux candidats présélectionnés.

CHEMAF SA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, sans avoir à en justifier les raisons.

Les offres doivent être soumises avant le 20 juillet 2026 à 18h30 aux adresses physiques et/ou électroniques suivantes :

- Mine de Mutoshi, Avenue Du 30 Juin, Quartier Mutoshi, Commune de Manika, Ville de Kolwezi, Province du Lualaba en République Démocratique du Congo
- **E-mail :**

procurement@chemaf.com

contracts.mutoshi@chemaf.com

Pour CHEMAF SA,
Département des Contrats